

April

promouvoir et défendre le logiciel libre

Ressources et licences libres

États généraux du numérique libre et des
communs pédagogiques

18 novembre 2020

Edlira Nano

Hervé Baronnet

Ce document produit par E. Nano et H. Baronnet est placé sous licence [CC-BY-SA 4.0](#).

Animateurs

Edlira Nano / Eda

<https://eda.mutu.net>

Informaticienne

enseigne l'Éthique Numérique à l'École Centrale de Marseille,
anime des Ateliers de libération de vie numérique pour tout âge ([RevLibre](#)),
membre administrateur de l'[April](#),
membre de [La Quadrature Du Net](#).

Animateurs

Hervé Baronnet

enseignant,
membre de FÉE (Faire École Ensemble),



Faire École Ensemble

Informatique libre

L'informatique libre naît officiellement avec la notion de **logiciel libre**, dans les années 1980.

- R. Stallman décrit la notion de logiciel libre dans un courriel en 1983
- Il fonde la Free Software Foundation (fondation pour le logiciel libre) en 1985
- Première définition formelle en 1986

Logiciel libre

Il est défini par les 4 libertés :

1. la liberté de l'utiliser (sans limites, sans restrictions)
2. la liberté de le distribuer (d'en faire des copies, de les vendre, de les donner, sans restrictions),
3. la liberté d'en étudier le fonctionnement,
4. la liberté de le modifier (l'adapter, l'améliorer, ...).

Document libre

Il est défini par les 4 libertés :

1. la liberté de l'utiliser (sans limites, sans restrictions)
2. la liberté de le distribuer (d'en faire des copies, de les vendre, de les donner, sans restrictions),
3. la liberté d'en étudier le fonctionnement,
4. la liberté de le modifier (l'adapter, l'améliorer, ...).

Ressource libre

Elle est définie pas les 4 libertés :

1. la liberté de l'utiliser (sans limites, sans restrictions)
2. la liberté de la distribuer (d'en faire des copies, de les vendre, de les donner, sans restrictions),
3. la liberté d'en étudier le fonctionnement,
4. la liberté de la modifier (l'adapter, l'améliorer, ...).

Le libre

Le libre semble être une notion intemporelle, inhérente à l'être humain, qui traduit notre propension à vouloir comprendre, prendre en main, essayer, utiliser, modifier, changer, améliorer, partager avec ses amis et voisins, aider son prochain, faire ensemble.

Qualités du libre

- Partage, entraide, travail communautaire, collaboration, richesse des contributions
- Transparence, éthique numérique, respect de l'utilisateur, de ses données A
- Accès égalitaire, non conditionné par l'argent
- Re-utilisation, amélioration technique, sécurité numérique accrue

Illustration : [Argent public, code public!](#), vidéo de la campagne Public Money, Public Code! de la FSFE

Ressources et licences libres

Ressources éducatives libres

L'écosystème libre

Riche et varié :

- Informatique (serveurs, logiciels, services libres)
 - Les CHATONS et <https://entraide.chatons.org/>
- Wikipedia et tous les projets Wikimedia
 - [Vikidia](#), l'encyclopédie pour les plus petits
- OpenStreetMap et tout son écosystème
- Peertube, l'alternative à Youtube :
 - Moteur de recherche de vidéos Peertube
<https://sepiasearch.org>

Sites de ressources éducatives libres

Des sites précurseurs :

- Framasoft est un réseau d'éducation populaire, avec l'annuaire du libre framalibre.org
- Libre-pédagosite regroupait des fiches pédagogiques concernant l'usage de logiciels libres éducatifs issus du projet AbulÉdu. Le site data.abuledu.org a ensuite été créé.
- Sésamath met à disposition des ressources pédagogiques libres pour l'enseignement des mathématiques dans le secondaire.

Sites de ressources éducatives libres

D'autres exemples :

- Des albums de jeunesse.
- Des kamishibais pour la découverte multiculturelle.
- Le site littérature jeunesse libre avec son calendrier de l'avent.
- Des ressources pour les formateurs, site né du confinement.
- Pour contribuer à la culture libre à votre tour suivez le programme disponible sur librecours.net : libre culture.

Ressources à l'April

- **Libre à Vous** : une émission radio hebdomadaire consacrée au libre, riche en discussions, débats avec invités, chroniques découvertes, interviews et actualités :

Sur **Radio Cause Commune** tous les mardis de 15h30 à 17h et en réécoute par podcast.

Le tout parsemé de musique libre:
playlist disponible sur le site de l'April

- Les **Transcriptions** qui redonnent goût à la lecture
- Des **documents de sensibilisation**
- La **liste de discussion** du groupe de travail consacré à l'éducation et logiciels libres:
<https://listes.april.org/wws/info/educ>

Autres ressources

- apps.education.fr : plateforme officielle d'outils libre mis en place par le ministère de l'Éducation Nationale pour les enseignants.
- **PrimTux** : un système Gnu/Linux basé sur Debian dédié à l'enseignement en primaire
 - Il comprends des logiciels éducatifs libres, Vikidia, la suite de jeux éducatifs gcompris, les Tux games (TuxType, TuxMath, TuxPaint et autres jeux éducatifs libres), des logiciels adaptés à différents handicaps, à la dyslexie, de 3 à 10 ans (divisé en trois tranches d'âge).
- **The Internet Archive** : la plus grande archive de ressources web libres (livres, films, documentaires), multilingues.

Ressources et licences libres

Licences libres

Licences libres

Un logiciel / document / ressource / œuvre dite "libre" doit avoir une licence libre.

Les licences libres :

- protègent l'œuvre vis à vis de la loi, et garantissent son caractère libre
- sont élaborées par des juristes, revues et adaptées selon les conventions internationales et les lois en vigueur dans chaque pays
- protègent le droit d'auteur (inaliénable en France) et garantissent son œuvre légalement
- tout en permettant le partage et la diffusion selon la définition de libre (les 4 libertés).

Droit d'auteur

Le droit d'auteur est l'ensemble des droits dont dispose un auteur ou ses ayants droit sur des œuvres de l'esprit. Il est composé du

- droit moral (maternité ou paternité et intégrité). En France il est inaliénable et perpétuel.
- du droit patrimonial : droit exclusif sur l'utilisation de l'œuvre et les autorisations à utilisation pendant une période limitée, avant l'entrée dans le domaine public.

Les licences libres respectent et incluent le droit d'auteur.

Licence libre

= droit d'auteur

+

les 4 libertés :

1. la liberté d'utilisation (sans limites, sans restrictions)
2. la liberté de distribution (d'en faire des copies, de les vendre, de les donner, sans restrictions),
3. la liberté d'en étudier le fonctionnement,
4. la liberté de modification (l'adapter, l'améliorer, ...).

Principales licences libres

- Voir [cette page Wikipédia](#) pour les principales licences libres dédiées aux logiciels.
- [La Licence Art Libre](#) pour les ressources artistiques.
- Certaines licences Creative Commons pour les ressources pédagogiques libres.

Licences Creative Commons libres

Les licences Creative Commons sont bien adaptées aux documents, livres, et autres ressources pédagogiques. En voici les principales :

- CC-BY : licence Creative Commons Attribution = droit d'auteur + 4 libertés
- CC-BY-SA : licence Creative Commons Attribution et Partage dans les mêmes conditions (SA = Share Alike) = droit d'auteur + 4 libertés + placement des modifications éventuelles dans la même licence = Copyleft

Copyleft

Le Copyleft est une notion qui inclut les 4 libertés du libre + l'obligation de diffuser les œuvres dérivées sous licence libre également.

- Dans la licence CC-BY-SA elle est notifiée par le SA, qui oblige les œuvres dérivées à être diffusées à leur tour dans une licence CC-BY-SA ou équivalent.

Le Copyleft garantit le caractère libre aux modifications et rediffusions de l'œuvre en interdisant l'évolution vers une restriction.

Licences Creative Commons libres

- CC-BY : licence Creative Commons Attribution = droit d'auteur + 4 libertés
- CC-BY-SA : licence Creative Commons Attribution et Partage dans les mêmes conditions (SA = Share Alike) = droit d'auteur + 4 libertés + placement des modifications éventuelles dans la même licence = Copyleft
- Attention : les licences CC auxquelles on ajoute les sigle NC (Non Commercial) ou ND (Non Derivative, pas d'œuvres dérivées) ne sont pas considérées libres.
- Label : Free Cultural Work ou Œuvre Culturelle Libre

Licences Creative Commons libres

- Les licences Creative Commons sont bien adaptées aux documents, livres, et autres ressources pédagogiques.
- Pour placer une œuvre sous licence libre il suffit d'en choisir une parmi les combinaisons, le mentionner sur l'œuvre et y ajouter un lien internet par exemple vers le texte de la licence.

Exemple avec cette présentation :

Ce document produit par E. Nano et H. Baronnet est placé sous licence CC-BY-SA 4.0.

Formats ouverts

- Qu'est-ce qu'un format ?
- Définition du **format de fichier**.
- Les **logiciels interopérables** grâce aux **standards ouverts**.
- **Format ouvert et fermé**.
- Quels sont les avantages des formats ouverts ?
- Quels sont les inconvénients des formats fermés ?

Ressources et licences libres

Illustration : Copier n'est pas voler, chanson et clip vidéo libres de Nina Paley

Merci !

Questions :-)